Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE DU CONSEIL

du 21 décembre 1988

relative au rapprochement des législations des États membres concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

(89/109/CEE)

(JO L 40 du 11.2.1989, p. 38)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004	L 338	4	13.11.2004

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1989L0109:20031120:FR:PDF